



# LIGUE DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

**Commission Sportive Régionale**

**Jean-Pierre LALOUE**

405, rue Per Jakez-Hélias 29280 PLOUZANE

Tél : 02 98 45 01 48

E-mail : [jeanpierrelalouer@wanadoo.fr](mailto:jeanpierrelalouer@wanadoo.fr)



## FILIERE SPORTIVE Par équipes de clubs 2 x 70 m, 2 x 50 m, 2 x 18 m, Tir Nature, Tir sur cibles 3D

### Saison sportive 2007-2008

- 1) Division Régionale 1
- 2) Les équipes
- 3) Divisions Régionales 2 et 3
- 4) Divisions Régionales Jeunes
- 5) Division Régionale de tir Nature
- 6) Division Régionale de tir 3D



# Division Régionale 1

La Division Régionale 1 permet de qualifier une équipe bretonne pour la **FINALE NATIONALE DES DIVISIONS REGIONALES**, épreuve sportive qui permet l'accès à la **Division Nationale 2** pour les arcs classiques ou à la **Division Nationale AP** pour les arc à poulies

Les équipes ne sont pas nominatives : leur composition peut changer à chaque épreuve.  
Une équipe de 3 à 4 archers peut être constituée de **cadets, juniors, seniors, vétérans et super vétérans, tirant à 70 mètres**. Pour les autres catégories, les archers devront se surclasser suivant la réglementation en vigueur, afin de tirer à 70 mètres et faire partie de l'équipe.

Les clubs ou compagnies ayant une équipe en Division Nationale 1 ou 2, peuvent participer à la Division Régionale 1, mais sans les 3 meilleurs archers classés la saison précédente au classement individuel de tir olympique.

La règle fédérale relative aux transferts doit être respectée.

La Division Régionale 1 est ouverte à une seule équipe par club.

**Les compétitions suivantes sont prises en compte pour le classement final :**

- Une compétition 2 x 70 m à Tinténiac le 20 avril
- Une compétition 2 x 70 m à Quimperlé le 11 mai
- La Finale par équipes 2 x 70 m par équipes le 25 mai 2008 à Pleumeleuc

**Le classement se fera sur le total de points des 3 épreuves.**

L'attribution des points se fait suivant la grille ci-dessous :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	<b>40</b>	5	<b>24</b>	9	<b>12</b>	13	<b>4</b>
2	<b>36</b>	6	<b>21</b>	10	<b>10</b>	14	<b>3</b>
3	<b>32</b>	7	<b>18</b>	11	<b>8</b>	15	<b>2</b>
4	<b>28</b>	8	<b>15</b>	12	<b>6</b>	16	<b>1</b>

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées par le résultat de la Finale par équipes.

**La première équipe est qualifiée pour la Finale Nationale des Divisions Régionales** (ou la suivante si la première est déjà en Division Nationale).

Nota : si nous atteignons 3000 licenciés nous avons la possibilité d'inscrire deux équipes en finale des DR.

# Les Equipes

## EQUIPES DN1

Arc Classique Hommes : **RENNES**                      Arc à Poulies Hommes : Néant  
Arc Classique Femmes : **RENNES**                      Arc à Poulies Femmes :  
Néant

## EQUIPES DN2

Arc Classique Hommes : Néant                      Arc Classique Femmes :  
**GUILERS**

## EQUIPES DR1

Les équipes ci-dessous pourront participer à la finale de DR1.  
Toutefois, **ces équipes en DR1 peuvent être complétée avec les meilleures équipes classées (jusqu'à concurrence de 16 équipes maximum en CLH, 8 en CLF, 16 en COH et 4 en COF), ayant participé au deux premières compétitions ou à au moins une des deux premières compétitions citées ci-dessus (Tinténiac et Quimperlé).**

Arc Classique		Arc à Poulies	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Chavagne	Brest	Dinan	Rennes
Guilers	Plourin les Morlaix	Logonna-Daoulas	
Liffré		Pleumeleuc	
Paimpol		Plourin les Morlaix	
Pleumeleuc		Querrien	
Quimperlé		Rennes	
Rennes 2		St Jacques de la Lande	
Riec sur Belon		St Jouan des Guérets	
St Aubin du Cormier		St Pol de Léon	
Tinténiac		Thorigné-Fouillard	
Vern / Seiche			

### Archers non sélectionnables dans les équipes : (au 01 janvier 2008)

Ce tableau peut évoluer en fonction des transferts

#### CL H :

Rennes 2	Alexis FRIN	Julien PLANTARD	Nicolas GARNIER
----------	-------------	-----------------	-----------------

#### CL F :

Rennes 2	Laure BRANLANT	Aurélie BRANLANT	Sandrine DERRIEN
----------	----------------	------------------	------------------

Guilers 2	Anaïs LENEUTRE	Justine GRECIET	Florine GRECIET
-----------	----------------	-----------------	-----------------

# Division Régionale 2

La Division Régionale 2 permet aux clubs de se classer par Equipes au niveau de la Ligue de Bretagne.

A la suite des Championnat de Ligue (salle, 2 x 50 m et 2 x 70 m), il sera établi le classement général des équipes, sur les trois meilleures moyennes du club, issues des catégories cadets à super-vétérans.

Pour rentrer dans le classement d'une discipline, il faut avoir 3 scores qualificatifs.

Les clubs ou compagnies ayant une équipe en Division Nationale 1 ou 2, peuvent être classée en Division Régionale 2, mais sans les 3 meilleurs archers de la saison précédente au classement individuel de tir olympique.

Les clubs ou compagnies ayant une équipe en D.R 1, peuvent être classé en D.R. 2, mais sans les trois meilleures moyennes du club.

La règle fédérale relative aux transferts doit être respectée.

La Division Régionale 2 est ouverte à une seule équipe par club.

**Les classements suivants établis sur les trois meilleures moyennes du club, jusqu'aux Championnats de Ligue inclus, sont pris en compte pour le classement final :**

- Le Classement de la saison de tir en Salle à l'issue du Championnat de France.
- Le Classement de la saison de tir 2 x 50 m à l'issue du Championnat de Ligue.
- Le Classement de la saison de tir 2 x 70 m à l'issue du Championnat de Ligue.

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées par le classement du tir 2 x 70 m.

Les deux premières équipes montent en DR 1.

L'attribution des points se fait suivant la grille ci-dessous :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	40	5	24	9	12	13	4
2	36	6	21	10	10	14	3
3	32	7	18	11	8	15	2
4	28	8	15	12	6	16	1

# Division Régionale 3

Ouvert dans toutes les catégories, si plus de 20 équipes en D.R. 2, Règlement Idem à la D.R. 2

# Divisions Régionales JEUNES

Les Divisions Régionales Jeunes Arc Classique permettent d'amener progressivement les jeunes Bretons vers le 2 x 70 m et de se classer par Equipes Jeunes au niveau de la Ligue de Bretagne.

A la suite des Championnat de Ligue (salle, 2 x 50 m et 2 x 70 m), il sera établi le classement général des équipes, sur les trois meilleures moyennes du club, issues des catégories benjamins à juniors.

Pour rentrer dans le classement d'une discipline, il faut avoir 3 scores qualificatifs.

La Division Régionale 1 Jeunes est ouverte à une seule équipe par club.

Le classement suivant établi sur les trois meilleures moyennes du club, **jusqu'aux Championnats de Ligue inclus**, sont pris en compte pour le classement final :

- Le Classement de la saison de tir 2 x 70 m à l'issue du Championnat de Ligue.

Il y a un classement Jeunes Garçons et un classement Jeunes Filles.

La règle fédérale relative aux transferts doit être respectée.

La Division Régionale 2 Jeunes est ouverte à une seule équipe par club.

Les classements suivants établis sur les trois meilleures moyennes du club, **jusqu'aux Championnats de Ligue inclus**, sont pris en compte pour le classement final :

- Le Classement de la saison de tir en Salle à l'issue du Championnat de France.
- Le Classement de la saison de tir 2 x 50 m à l'issue du Championnat de Ligue.
- Le Classement de la saison de tir 2 x 70 m à l'issue du Championnat de Ligue.

**Il y a** un classement Jeunes Garçons et un classement Jeunes Filles.

La règle fédérale relative aux transferts doit être respectée.

**Le calcul des points se fait sur le total des trois classements.**

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées par le classement du tir 2 x 70 m.

L'attribution des points se fait suivant la grille ci-dessous :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	40	5	24	9	12	13	4
2	36	6	21	10	10	14	3
3	32	7	18	11	8	15	2
4	28	8	15	12	6	16	1

## EQUIPES DR2 ARC CLASSIQUE JEUNES GARCONS

Chavagne	Cesson-Sévigné	Cléguérec	Fréhel
Guilers	Logonna-Daoulas	Pontivy	Quimperlé
Pleumeleuc	Plogastel St Germain	Querrien	Rennes

Riec / Belon	St Agathon	St Aubin du Cormier	St Malo 1ère
--------------	------------	---------------------	--------------

## **EQUIPES DR2 ARC CLASSIQUE JEUNES FILLES**

Tableau ouvert à toutes les équipes pouvant se classer suivant les conditions citées plus haut

# Division Régionale de Tir Nature

La Division Régionale 1 qualifie une équipe bretonne pour le Critérium de France et permet aux équipes de clubs de se classer par équipes au niveau de la Ligue de Bretagne.

La Division Régionale 1 Tir Nature est ouverte à une seule équipe par club.

Les équipes sont composées suivant le règlement FFTA.

Les compétitions suivantes sont prises en compte pour le classement :

- Les Championnats Départementaux 22, 29 et 56
- Le Championnat de Ligue de tir Nature.

Le calcul des points se fait sur le total des deux meilleures compétitions + Le Championnat de Ligue.

L'attribution des points se fait suivant la grille ci-dessous :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	<b>40</b>	5	<b>24</b>	9	<b>12</b>	13	<b>4</b>
2	<b>36</b>	6	<b>21</b>	10	<b>10</b>	14	<b>3</b>
3	<b>32</b>	7	<b>18</b>	11	<b>8</b>	15	<b>2</b>
4	<b>28</b>	8	<b>15</b>	12	<b>6</b>	16	<b>1</b>

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées par le résultat du Ch. de Ligue.

Le Vainqueur sera sélectionné pour le Critérium de France.

# Division Régionale Jeunes de Tir Nature

La Division Régionale Jeunes de Tir Nature permet aux équipes de clubs de se classer par équipes au niveau de la Ligue de Bretagne.

Elles sont ouvertes à tous les types d'arcs.

Les équipes sont composées de 3 archers dans les catégories benjamins à cadets et le classement se fera sur le total des **trois meilleurs scores du club**.

La Division Régionale Jeunes de Tir Nature est ouverte à une seule équipe par club.

Calcul des points idem à la DR Adultes.

# Division Régionale de Tir 3D

La Division Régionale 1 qualifie une équipe bretonne pour le Critérium de France et permet aux équipes de clubs de se classer par équipes au niveau de la Ligue de Bretagne.

La Division Régionale 1 de tir 3 D est ouverte à une seule équipe par club.

Les équipes sont composées suivant le règlement FFTA.

Les compétitions suivantes sont prises en compte pour le classement :

- Le Champ. de CD 35, le Champ. de CD 22, le concours de Peillac.
- Le Championnat de Ligue de tir 3D.

Le calcul des points se fait sur le total des deux meilleures compétitions + Le Championnat de Ligue.

L'attribution des points se fait suivant la grille ci-dessous :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	40	5	24	9	12	13	4
2	36	6	21	10	10	14	3
3	32	7	18	11	8	15	2
4	28	8	15	12	6	16	1

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées par le résultat du Ch. de Ligue.

Le Vainqueur sera sélectionné pour le Critérium de France.

# Division Régionale Jeunes de Tir 3 D

La Division Régionale Jeunes de Tir 3 D permet aux équipes de clubs de se classer par équipes au niveau de la Ligue de Bretagne.

Elles sont ouvertes à tous les types d'arcs.

Les équipes sont composées de 3 archers dans les catégories benjamins à cadets et le classement se fera sur le total des trois meilleurs scores du club.

La Division Régionale Jeunes de Tir 3 D est ouverte à une seule équipe par club.

Calcul des points idem à la DR Adultes.